

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**TARIFS ET ASSURANCE-EMPLOI : « PAS DE TEMPS À PERDRE POUR AGIR » SELON
LE CONSEIL NATIONAL DES CHÔMEURS ET CHÔMEUSES**

Montréal, le 4 mars 2025 – Le Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC) souhaite rappeler l'importance du filet social pour que les travailleurs et travailleuses puissent faire face aux tarifs et à ses conséquences.

« Nous entendons les engagements à une bonification et un ajustement du programme d'assurance-emploi, mais il n'y a toujours rien de concret. Après l'incertitude et les menaces, la réalité des tarifs frappe de plein fouet et les impacts se font déjà sentir sur les travailleurs et les travailleuses », a déclaré Milan Bernard, co-porte-parole du CNC. « Il faut que le gouvernement agisse rapidement ».

Le 25 février dernier, le CNC, les grandes centrales syndicales québécoises (FTQ, CSN, CSQ et CSD) et le Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi (MASSE) ont demandé au gouvernement fédéral la mise en place immédiate de mesures d'assouplissement et d'amélioration au programme d'assurance-emploi dans le contexte de la guerre tarifaire avec les États-Unis et de l'incertitude économique actuelle. À cette occasion, cette coalition proposait la mise sur pied d'un projet pilote agissant notamment pour améliorer l'accessibilité et assouplir les règles et sanctions du régime.

« Avec d'autres tarifs probables, les groupes du CNC seront en première ligne pour offrir aux personnes qui en ont besoin les informations sur l'accès à l'assurance-emploi », a déclaré Selma Lavoie, co-porte-parole du CNC.

Enfin, le CNC souhaite également dénoncer la politique générale de Donald Trump et de son administration, mettant de l'avant un discours haineux et des politiques nuisibles auxquels il importe de résister de toutes nos forces.

À propos du CNC :

Fondé en 2005, le Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC) est la force organisée de défense et de promotion des droits des chômeurs et chômeuses, et plus largement des travailleurs et travailleuses. Il rassemble une dizaine d'organismes locaux et régionaux se voulant des acteurs proactifs pour une réforme globale du programme de l'assurance-emploi.

⇒ Pour en savoir plus : www.lecnc.com

-30-

Source : Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC)

Informations :

Milan Bernard, co-porte-parole, tél. : 514-933-3764

Courriel : cnc@lecnc.com